

Assemblée Générale 2023

du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur

Lundi 10 avril 2023 de 9h30 à 13h à Gréolières

Compte rendu

**Conseil de Développement
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur**

**Lundi 10 avril 2023
de 9h30 à 13h30**

Gréolières village
(Salle communale du Lavoir)



ASSEMBLEE GENERALE 2023

Ordre du jour

9h30/10h00 : Accueil / Adhésions et Cotisations

10h00 : AG (1^{er} partie) > Bilan de l'année 2022 (votes et quits)
> Election du Conseil d'administration

11h00 : Echanges et débats

A la veille du renouvellement de sa charte,
et face aux enjeux et défis de la prochaine décennie,
Quel P.N.R. voulons-nous pour les Préalpes d'Azur ?

12h00 : AG (2^e partie) > Programme d'actions et budget 2023 - votes

12h30 : Buffet campagnard de produits des Préalpes d'Azur



**Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur**

Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur
1 av François Goby - 06460 Saint-Vallier de Thiey
07 60 20 33 44 - 06 62 17 79 31
cdd.pnro6@gmail.com - www.cddpnro6.org



Présents: Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Pierre Fabre, Nicole Trevet, René Perier, Claude Martin, Cécile et Rudy Hagnauer, Laurent Parzy, Stéphane Amour, Ivan Martouzet, Philippe Bodard, Léo Raymond, Serge lénard, Pascale Frabrizzi, Caroll Fedelich et Philippe Le Boulanger

Ainsi que.

Roger Cresp Ancien Maire de Gréolières, Marine Raffynat, Tony Ibanez (Stagiaire CdD) et Capucine Guerin (Volontaire en service civique)

Excusés avec pouvoir: Chantal Jeremenko, Alfredo Jakubowsky, Catherine Jacquin, et Henri Spini

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle du lavoir à Gréolières.

Introduction

Lors de cette assemblée générale, 12 adhérents au titre de 2022 étaient présents et 7 représentés avec pouvoir sur 25 adhérents et au titre de l'exercice 2023, étaient présents 14 adhérents et 7 représentés sur les 22 adhérents à jour de leur cotisation.

Cela signifie que le quorum était atteint et que l'AG pouvait valablement délibérer.

N° Adhérents 2022	Présents vote bilan 2022	Pouvoirs	Présents votes actions 2023	Pouvoirs	N° Adhérents 2023	Prénom	Nom	Qualité 2023
2022/11		1		1	2023/01	Anthéa	BRASME	Membre Sympathisant
2022/12		1		1	2023/02	Alfredo	JAKUBOWSKY	Membre actif
2022/24		1		1	2023/03	Catherine	JACQUIN	CA
2022/07		1		1	2023/04	David	WARD-PERKINS	Membre actif
2022/25				1	2023/05	Les Amis de Thorenc	Chantal JEREMENKO	Membre associé
2022/01	1		1		2023/06	Henri	SPINI	Membre actif
2022/02	1		1		2023/07	Serge	LEONARD	Membre actif
2022/03	1		1		2023/08	René	PERIER	CA/Bureau
2022/04	1		1		2023/09	Nicole	TREVET	CA
2022/05	1		1		2023/10	Pierre	FABRE	CA/Bureau
2022/06	1		1		2023/11	Françoise	SIMON	CA
2022/09	1		1		2023/12	Geneviève	CAMPODONICO	CA
2022/10		1	1		2023/13	Cécile	HAGNAUER	CA
2022/23		1		1	2023/14	Rudy	HAGNAUER	Membre actif
2022/19	1		1		2023/15	Les Jardins de Toudon	Cécile Hagnauer	Membre associé
2022/20	1		1		2023/16	Pascalle	FABRIZZI	Membre actif
2022/13	1		1		2023/17	Caroll	FEDELICH	Membre actif
2022/14	1		1		2023/18	Qui si en ben	Laurent Parzy	Membre associé
2022/15	1		1		2023/19	Laurent	PARZY	CA
2022/17		1		1	2023/20	Stéphane	AMOUR	CA
				1	2023/21	Claude	MARTIN	CA/Bureau
					2023/22	Philippe	LE BOULANGER	Membre actif
25		12	7	14	7	22		
soit >		76%		95%				

L'Assemblée générale désigne René Perier comme Président de séance et Nicole Trevet, comme rapporteure.

Présentation de l'ordre du jour

- **1^{ère} partie :** Bilan de l'année 2022 vote et quitus et renouvellement du Conseil d'Administration
- **Echanges - débats :** « *A la veille du renouvellement de la charte, et face aux enjeux et défis des prochaines décennies, quel PNR voulons-nous pour les Préalpes d'Azur ?* »
- **2^{ème} partie :** Vote du programme d'action et du budget prévisionnel 2023
- Buffet campagnard

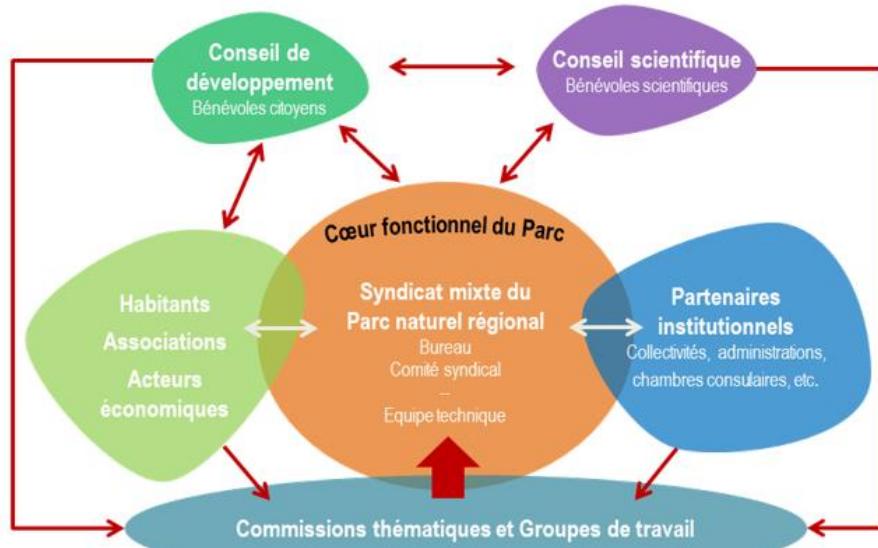


Après une tour de table où chacun a pu se présenter et notamment nos deux stagiaires, Tony Ibanez de l'Université Lyon II avec nous jusqu'au 4 août pour travailler sur les relations des agriculteurs avec la forêt, et Capucine Guérin volontaire en service civique et stagiaire de l'Université Lyon II jusqu'au 4 décembre sur le dossier du foncier agricole à Briançonnet.

1^{ère} partie : Bilan de l'année 2022, vote et quitus et renouvellement du Conseil d'administration

Léo Raymond présente rapidement le Conseil de développement, ses vocations, son rôle et ses actions, à l'aide d'un diaporama qui incluait un schéma de fonctionnement théorique du PNR.

Schéma de fonctionnement théorique du PNR



Léo Raymond suggère qu'à l'occasion de la révision de la charte, le CdD questionne les élus mais aussi les chargés de mission ainsi que les acteurs du territoire sur leur perception de ce schéma fonctionnel et de sa traduction opérationnelle effective.

Bilan des activités en 2022

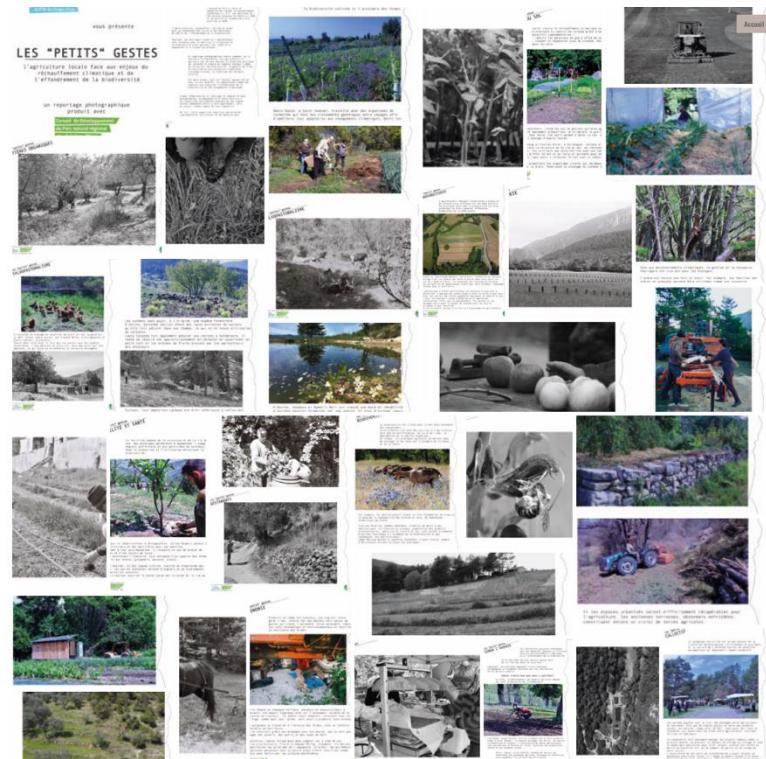


Léo Raymond présente ensuite le bilan des activités 2022. Les principales réflexions engagées avec les acteurs du territoire sont rapidement présentées :

« Une agriculture d'avance »

Il s'agit d'une démarche visant à documenter les pratiques agroécologiques mises en œuvre par les agriculteurs du Parc. En 2022 le CdD a pu mener :

- Un stage pour comprendre la diversité des pratiques agroforestières sur le territoire (Tony Ibanez).
- Un reportage photo « **Les “petits” gestes** » et une exposition itinérante réalisés avec les Agriculteurs du Parc pour montrer comment ils s'adaptent quotidiennement au changement climatique.
<https://www.cddpnro6.org/medias/>
- La poursuite de l'**accompagnement de l'association des Agriculteurs du Parc** avec, entre autres, le dépôt d'un projet concernant l'agroforesterie sur le programme LEADER.



Quel avenir pour nos forêts ?

Le CdD en tant qu'organe consultatif du Parc a participé aux réunions de travail et aux comités de pilotage pour l'élaboration de la **charte forestière notamment** par des apports méthodologiques et techniques grâce à la concertation menée avec les acteurs locaux.



Sur ce thème le CdD a poursuivi ses actions de formation interne en participant aux séminaires de Forêt Méditerranéenne et de la COFOR afin notamment de pouvoir organiser des événements sur le territoire. Un ciné-débat organisé à Valderoure sur l'avenir des forêts des Préalpes d'Azur avait ainsi pu être co-organisé avec Romain Chambard, chargé de mission du parc, n'ayant pas renouvelé son contrat.

L'eau, des remous et des débats

Dans le contexte de dérèglement climatique et de ses impacts notamment sur la ressource en eau, le Conseil de développement a été sollicité sur cette thématique par différents acteurs des communes du PNR directement impactées par des phénomènes de sécheresses.

Le CdD a alors participé à des rencontres citoyennes qui ont eu lieu à Roquesteron et à St Jeannet pour informer, sensibiliser et discuter autour de ce sujet.

Il en est ressorti :

- le constat des conflits d'usage entre les activités vitales (fonctionnement des écosystèmes, activités agricoles, vie du haut pays) et les activités liées à la sur-fréquentation touristique et aux consommations des populations de la Côte d'Azur.
- une volonté des habitants de mieux participer à la gouvernance de l'eau.

Les énergies renouvelables, à quel prix pour le territoire ?

En 2022, le Conseil de Développement a constaté une recrudescence des inquiétudes liées à la question de l'énergie photovoltaïque sur le territoire. Bien que celles-ci soient présentes depuis plusieurs années, l'implantation du « poste-source » de Malamaire et les installations solaires industrielles aux alentours semblent les amplifier et les cristalliser.

Dans ce contexte, Philippe Blanc, enseignant chercheur à l'école des MINES



et spécialiste du photovoltaïque, et ancien membre démissionnaire du Conseil scientifique du Parc, a publié une tribune explicite dans la presse. Celle-ci informe citoyens, élus, institutions et entreprises sur le potentiel de développement de l'énergie solaire sur notre territoire, mais questionne également sur la manière dont cette transition vers les énergies renouvelables doit être effectuée. En ce sens, elle appelle les associations du territoire, dont le Conseil de Développement, organe de démocratie participative du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur à initier une large concertation.

En conséquence, le CdD s'est attelé, grâce à la présence incontournable de Louis Blaise, volontaire en service civique et stagiaire de Sciences Po Toulouse, à organiser des réunions inter-associatives (en visio puis en présentiel à Vence) pour préparer un programme de débats publics. S'en est suivi également l'organisation d'une première réunion publique à St Auban, fin janvier 2023, pour débattre des multiples enjeux du photovoltaïque et de l'implantation de centrales industrielles au sol.

Placer la biodiversité et les transitions écologiques, au cœur des débats

Tout au long de l'année, le CdD a aussi poursuivi ses contacts étroits avec la commune de Saint-Jeannet, labellisée « territoire engagé pour la nature » (TEN) depuis 2019 et soutenue financièrement par l'ARBE pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Grâce à la participation active du collectif citoyen de St Jeannet, une nouvelle réunion publique a été organisée le 2 décembre 2022 pour :

- informer les citoyens sur les enjeux liés à la biodiversité,
- favoriser la participation des citoyens dans les démarches entreprises par la commune, par la mobilisation de leurs compétences et de leurs savoirs ;
- identifier des moyens d'action concrets pour que citoyens et élus puissent contribuer à enrayer l'effondrement de la biodiversité sur le territoire de Saint-Jeannet.

Saint-Jeannet
PORTE DES BAOUS

KONGO MAI

SAINT JEANNET : SA NATURE, SON AVENIR
Un autre regard
sur notre territoire ...

... NATUREL ?
... AGRICOLE ?
... PERIURBAIN ?
... URBAIN ?

Vendredi 2 décembre. Salle Saint-Jean Baptiste
101 rue Saint Jean Baptiste

16h-17h30 : Saint-Jeannet, Territoire Engagé pour la Nature
Présentation de l'**Atlas de la biodiversité communale**

18h-20h : Que faire face à l'effondrement de la biodiversité ?
Echanges et ateliers, avec le Conseil de développement
du PNR des Préalpes d'Azur

Partenaires :
PNR des Préalpes d'Azur
LPO
ARBE
Conseil de Développement
du Parc naturel régional
des Préalpes d'Azur

Par ailleurs, comme les années précédentes, les tâches permanentes ont perduré :

1 – **L'accompagnement des actions du Syndicat mixte** sur les actions de l'Espace valléen, la présence aux réunions thématiques.

2 – Le CdD a aussi participé activement au Groupement d'Acteurs Locaux du LEADER, et notamment au **Comité de programmation** avec deux représentants Pierre Fabre et Ivan Martouzet. Il a également été présent aux réunions de concertation pour tirer le bilan et préparer la future programmation de ce programme européen.

3 – Enfin la **gestion administrative** (trésorerie, secrétariat, gestion des courriels et des mailing-listes) et le suivi des travaux des stagiaires et le tutorat des volontaires en service civique ont mobilisé nos administrateurs bénévoles.

Bilan financier 2022

En quelques chiffres :

Des appuis et moyens budgétaires :

- ✓ Subventions du Syndicat Mixte du PNR de 25 000 € ;
- ✓ Subvention de Terre de Liens 4800€ en 2022 ;

Complétés par des apports bénévoles conséquents :

- ✓ Organisation et participation aux groupes de travail, réunions publiques et visio-conférences des partenaires ;
- ✓ Soit plus de 1 900 heures bénévoles ;
- ✓ Au total, c'est l'équivalent de plus de 45 000 euros d'apports bénévoles.

Adhésions 2022

Au 31 décembre 2022, le CdD comptait :

- 25 membres dont 23 membres actifs
- 3 membres associés (associations)
- 2 membres sympathisants

Les comptes sont sains grâce à la subvention du Syndicat mixte d'un total de 25000€ correspondant à une subvention de fonctionnement de 13 000€ et une subvention d'animation de 12 000€.

L'année 2022 a bénéficié à nouveau d'un important report de l'exercice précédent. Le portage de la demi-bourse (classé dans les engagements non réalisés car pas encore encaissé par l'Université) constitue le poste de dépense le plus important.

EXECUTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022

Charges	Budget Prev	Réalisé 2022
60 - Achat	3 500	3 206,84
Prestations de service (intervenants extérieurs, etc.)	60A	1 000
Matières et fournitures équipement	60B	1 000
Autres fournitures (Frais organisation de réunions, etc.)	60C	1 233,38
61 - Services extérieurs	1 150	2 929,40
Assurances	61A	150
Locations (Maison Dany yc électricité)	61B	0
Sous-traitance	61C	1 000
62 - Autres services extérieurs	4 100	3 847,42
Frais postaux et de telecommunications etc.	62A	400
Déplacements et missions	62B	3 500
Déplacement, hébergement restauration, voyages d'études membres et CM CdD	62B	500,00
Frais de déplacement Léo	62B	1 000,00
Frais de déplacement et formations des VSC (1 mois)	62B	2 000,00
Frais de déplacement des stagiaires (0 mois)	62B	0,00
Edition de rapports	62C	0
Frais bancaires	62D	200
64 - Charges de personnel	18 000	1 043,78
Salarié-doctorant (1/2 bourse)	64A	16 000
Emoluments des VSC	64B	2 000
Gratifications des stagiaires	64C	0
65 Autres Charges	22 220	42 695,94
Réserve de trésorerie (pour 2023)	65A	6 220
Réserve engagements non réalisés (pour 2023)	65B	16 000
Total Charges	48 970	53 723,38

Produits	Budget Prev	Réalisé 2022
70 - Vente de produits, prestations de service	0	80,00
Vente d'ouvrages	70-1	0
Autres	70-2	0,00
74 - Subventions	25 000	29 200,00
Région	74-1	0
Syndicat mixte PNR - Fonctionnement	74-2	25 000
EPCI	74-3	0
Communes	74-4	0
Fondation Terre de Lien (Appel à projets)	74-5	0
Autres subventions	74-6	0
75 - Autres produits de gestion courante	2 700	3 173,33
Adhésions	75-1	1 000
Indemnités pour formation volontaires service civique	75-2	1 200
Dons	75-3	500
Mécénat	75-4	0
Autres produits de gestion courante	75-5	0
Autres produits	21 270	21 270,05
Report Exercice 2021	5 270	5 270,05
Réserve engagements non réalisés en 2021	16 000	16 000,00
Total Produits	48 970	53 723,38

Le bilan de l'exercice 2022 est arrêté en équilibre à 53 723,38 € comprenant un report à nouveau de 10 695,94€.

Rapport moral

René Perier présente ensuite le rapport moral. Ce rapport comporte de fortes similitudes avec le bilan 2021.

Les constats de 2022 :

- Une amélioration du rythme de réunions publiques et des réunions de travail en présentiel du CdD tout en optimisant les avantages des échanges en visio.
- Un renforcement des relations avec les associations et initiatives citoyennes locales du territoire.
- Une persistance des difficultés à entretenir un lien étroit entre l'ensemble des adhérents du conseil de développement.
- Une aggravation de l'insuffisance des échanges du CdD avec les chargés de mission du Syndicat mixte et les élus du bureau et plus largement les élus du syndicat mixte.

La poursuite en 2022 des pistes ouvertes en 2021 :

- L'ancrage du CdD et du Parc au territoire reste une prérogative. En effet, pour le CdD le renforcement des relations avec les initiatives et associations du territoire est un axe majeur dans le cadre de la révision de la charte. Cela s'inscrit dans l'idée de mettre l'accent sur **les attentes et besoins du Haut pays** ;
- Un renforcement des **liens et des échanges avec les élus** en vue d'engager une réflexion sur les attentes vis-à-vis du PNR est aussi à mener ;
- Continuer à consolider le CdD comme outil à la disposition des citoyens et acteurs du territoire pour mettre en œuvre et diffuser des **expérimentations et innovations** et être porteur d'un engagement fort face aux enjeux actuels ;
- **Inscrire les objectifs des transitions écologique et énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique comme fil conducteur de l'ensemble des actions du CdD.**

Cette première partie de l'ordre du jour se conclut par les votes.

Le bilan d'activité 2021, les documents financiers et le rapport moral sont **votés à l'unanimité**. Le quitus du trésorier est validé par l'ensemble des présents et représentés.

Election des membres du Conseil d'administration

Cette année, le vote concernait le renouvellement de cinq membres du Conseil d'administration dont le mandat s'achevait : René Perier, Pierre Fabre, Stéphane Amour, Cécile Hagnauer, Claude Martin.

Cécile émet le souhait de se retirer compte tenu d'une part de sa faible disponibilité mais aussi de ce qu'est devenu le Parc.

Une discussion s'engage sur la nécessité de recruter de nouveaux adhérents actifs et de nouveaux membres du Conseil d'administration, d'autant que René annonce sa décision de se retirer lors de la prochaine assemblée générale en 2024.

Pierre Fabre souligne l'importance d'être présent pendant les 2 prochaines années.

Un consensus se fait sur **l'importance de se positionner clairement sur les différents thèmes et en fonction des enjeux climatiques et de la participation citoyenne**.

Vote :

Les 4 membres candidats **sont réélus à l'unanimité**.

Le bureau sera élu lors d'un prochain conseil d'administration.

Échanges et débats

«A la veille du renouvellement de sa charte, et face aux enjeux et défis de la prochaine décennie , Quel PNR. voulons-nous pour les Préalpes d'Azur ?

Lors de cet atelier, de riches échanges ont permis de coconstruire un certain nombre de propositions et de pistes de travail pour les prochains mois. Une première synthèse provisoire a pu être rapidement dressée.

1 – Sur le périmètre du Parc : il est noté un poids exagéré, dans les décisions prises au niveau du syndicat mixte, des communes et agglomérations du bas-pays, alors que la protection de la nature et l'**accompagnement** du Haut-pays doit être un point central.

2 – Sur l'évaluation de la Charte : il est proposé d'analyser les actions du parc dans ses relations avec toutes les instances : élus, CdD, Conseil scientifique, en insistant sur les questions de gouvernance (Stéphane) ; pour cela, le CdD pourrait mettre en œuvre des réunions dans les communes et des rencontres avec les maires, pour dresser le bilan des 12 années du Parc.

Il s'agit également de travailler avec les 4 intercommunalités en les auditionnant. Cela permettra de traiter à la fois de la vision passée et de la vision du futur parc. Une question se dégage au cours des échanges : *comment le Parc peut-il être le chef d'orchestre des intercos sur les enjeux de la futur charte* (Pierre) ? ou bien, autre formulation : *comment le Parc peut-il être l'outil d'une meilleure articulation entre les différentes institutions travaillant sur le Haut-pays* (René) ? ou bien encore : *comment le Parc peut-il être l'outil d'une solidarité territoriale à la fois sereine, équilibrée et réciproque* (René) ?

3 – Sur la vision prospective : Les fondamentaux sont à poser dès aujourd'hui, il y a urgence. Mais est-on capable de faire une prospective à 15 ans ? Il faut une aide scientifique (Carole). Ce peut être une piste pour le travail du CdD. Il faut mobiliser des experts comme RTE, Solagro, le GREC, le conseil scientifique, pour alimenter la prospective et mettre ce travail sur la place publique (Léo).

4 – Répondre aux enjeux climatiques et écologiques : Il faut beaucoup d'investissement dans la **sensibilisation des acteurs locaux et des élus** aux problématiques du PNR, **mais il faut passer au concret très rapidement et construire une charte pour avoir des actions tout de suite**, eu égard à l'urgence climatique et **ne pas se caler sur la 1^{ère} charte pour passer à la 2^{ème}**. Cela nécessitera des budgets plus importants (Pierre) et une permanence dans les actions (Nicole).

5 - Si le CdD doit participer efficacement ou avec efficience à l'évaluation de la précédente charte et à l'élaboration de la nouvelle en lançant des études et des réflexions prospectives, se pose la question d'un **renforcement significatif de ses ressources budgétaires**. La Région serait-elle disposée de remettre en place une aide directe au CdD s'agissant d'un Parc naturel régional ?

6 -Sur la méthode : Le renouvellement de la charte se fait dans un environnement nouveau et il faut questionner le dispositif : faut-il s'appuyer sur les intercommunalités ? (Laurent). Pour René, il faut renforcer la place des communes dans le dispositif. Pour le moment, celles-ci ont plus de poids dans les intercommunalités que dans le dispositif du Parc. Pour Stéphane, il y a des problématiques très locales, qui dépassent les limites administratives des intercommunalités. Pour René et Roger Cresp, il est primordial de mettre en évidence ce que les communes du Haut-Pays ont en commun.

2ème partie : Programme d'actions et budget prévisionnel pour 2023

Présentation et discussions des grandes lignes d'un programme d'actions pour 2023.

Trois priorités sont clairement affirmées :

- La participation à la révision de la charte du Parc : Quelle place pour les citoyens dans la gouvernance et l'élaboration de la Charte ?
- Poursuite des actions pour « Une agriculture d'avance »
- La poursuite de l'organisation de débats publics sur les principaux enjeux du territoire

1 - Révision de la Charte > Quelles actions sont à mener ?

- Débats publics sur ce qu'est le territoire du Parc et sur ce qu'il attend projet de PNR ?
- Des enquêtes auprès des élus, des citoyens, des scientifiques ?
- Veiller à la prise en compte effective de la participation citoyenne et des démarches participatives dans les différentes étapes de la révision de la charte ;

2 - Une agriculture d'avance

- 1 stage pour accompagner la mobilisation foncière à Briançonnet ;
- 1 stage pour approfondir les pratiques agroforestières, les modes de gestion forestière et le lien agriculture-forêt ;
- Suivre et accompagner le projet LEADER de l'association des Agriculteurs du parc sur l'agroforesterie ;
- Diffusion de l'exposition photo et organisation de débats publics

3 – Des réunions et débats publics (poursuite de « l'Ancre au territoire » initié dès 2020)

3.1 Quel avenir pour nos forêts ?

le CdD propose d'accompagner les réflexions d'Aiglun sur la forêt en appuyant la réalisation d'un événement autour de l'eau et de la forêt. Cette action vise notamment à réfléchir aux modes de gestion forestière les plus pertinents pour répondre aux enjeux hydriques.

3.2 L'eau, des remous et des débats

Relancer les réflexions sur le bassin versant de l'Estéron insuffisamment portées par le Syndicat Mixte, pour traiter de la biodiversité dans l'Estéron et des actions déjà menées sur ce bassin versant.

3.3 Les énergies renouvelables, à quel prix pour le territoire?

En partenariat avec Energie Partagée et PEP2A, il est décidé de poursuivre la mobilisation inter-associative et citoyenne sur la question du photovoltaïque et de la transition énergétique dans les Alpes Maritimes à travers un cycle de réunions publiques.

3.4 Placer la biodiversité et les transitions écologiques, au cœur des débats

Il s'agira de promouvoir, en toile de fonds de toutes les actions du CdD et du Syndicat Mixte ces enjeux vitaux

Mais aussi nos actions permanentes : communication, administration générale de la vie associative, gestion du réseau, participation au GAL Leader.

Et, bien évidemment, notre accompagnement et participation aux actions du Syndicat Mixte dont le suivi de la charte forestière, le volet agricole, la biodiversité, l'eau, les énergies et la culture.

Discussions :

Plusieurs propositions complémentaires ou confirmant les orientations esquissées ressortent des échanges qui ont suivi cette présentation :

- La création d'un **groupe de travail**, ouvert à toute bonne volonté, sur la place des citoyens dans la gouvernance et l'élaboration de la future charte ;
- La conception et la mise en œuvre d'une **enquête** permettant d'alimenter les réponses aux questions évaluatives que le CdD proposerait pour l'évaluation de la mise en œuvre de la charte et les attentes du territoire ;
- L'animation de **débats publics** sur la base des résultats de ces enquêtes ;
- Le recueil d'informations sur les pratiques et **méthodes d'autres PNR** en cours de révision de charte.

Vote : Ce programme d'actions pour 2023 proposé et amendé par les discussions en AG est **voté à l'unanimité**.

Budget prévisionnel pour 2023

Afin de réaliser les actions du programme 2023 un budget prévisionnel est présenté à l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Charges	Budget Prev 2023
60 - Achat	4 000
Prestations de service (intervenants extérieurs, etc.)	60A 1 500
Matières et fournitures équipement	60B 1 000
Autres fournitures (Frais organisation de réunions, etc.)	60C 1 500
61 - Services extérieurs	6 150
Assurances	61A 250
Locations (Maison Dany yc électricité)	61B 3 900
Sous-traitance	61C 2 000
62 - Autres services extérieurs	5 750
Frais postaux et de telecommunications etc.	62A 400
Déplacements et missions	62B 3 700
Déplacement, hébergement restauration, voyages d'études membres et CM CdD	62B 500,00
Frais de déplacement Léo	62B 500,00
Frais de déplacement et formations des VSC (14 mois)	62B 2 100,00
Frais de déplacement des stagiaires (4 mois)	62B 600,00
Edition de rapports	62C 1 500
Frais bancaires	62D 150
64 - Charges de personnel	21 180
Salarié-doctorant (1/2 bourse)	64A 16 000
Emoluments des VSC (14 mois)	64B 1 680
Gratifications des stagiaires (5mois)	64C 3 500
65 Autres Charges	39 566
Réserve de trésorerie	65A 7 566
Réserve engagements non réalisés	65B 32 000
Total Charges	76 646

Produits	Budget Prev 2023
70 - Vente de produits, prestations de service	0
Vente d'ouvrages	70-1 0
Autres	70-2 0
74 - Subventions	27 800
Région	74-1 0
Syndicat mixte PNR - Fonctionnement	74-2 25 000
EPCI	74-3 0
Communes	74-4 0
Fondation Terre de Lien (Appel à projets)	74-5 2 800
Autres subventions	74-6 0
75 - Autres produits de gestion courante	6 150
Adhésions	75-1 1 000
Indemnités pour formation volontaires service civique	75-2 1 500
Dons	75-3 50
Mécénat	75-4 0
Autres produits de gestion courante	75-5 3 600
Autres produits	42 696
Report Exercice 2022	10 696
Report engagements non réalisés en 2022	32 000
Total Produits	76 646

Ce projet de budget prévisionnel arrêté à **76 646 €** intègre le report à nouveau de **10 696 €**, la subvention du Syndicat mixte de 25 000€ (pour le fonctionnement et l'animation) ainsi que la mise en réserve de la totalité des trois années de la demi-bourse de doctorat (16 000€ pour 2023 et 32 000€ pour 2021 et 2022) objet de la convention de collaboration dans le cadre d'une thèse avec l'Université Savoie Mont Blanc.

Vote : Ce budget prévisionnel est **adopté à l'unanimité**.

Buffet campagnard

Vers 13h un **buffet campagnard de produits locaux** a permis non seulement de se restaurer avec des produits d'excellente qualité et de poursuivre les échanges dans une ambiance chaleureuse. Il est toujours bon de rappeler que depuis la création du CdD, l'organisation de ces buffets constitue un moyen de maintenir les contacts avec les agriculteurs du Haut Pays et de poursuivre la valorisation des produits locaux issus de pratiques agricoles durables.

Composition du buffet de produits locaux

- ✓ Pain : **Jean Rastouil**, Paysan boulanger à Briançonnet
- ✓ Pissaladière : **Boulangerie La Grignotte** Gréolières
- ✓ Pâté : **Lawry Calanda** Valderoure
- ✓ Tome, pâté et saucisson : **Ferme de l'Escaillon – Andon**
- ✓ Fromages de brebis : **Ferme La Giuggiola Joana Fabre**
- ✓ Cervelle de canuts : **Nicole Trevet** à base Fromage vache **Ferme de l'Escaillon**
- ✓ Miel : **Les Ruchers de Sallagriffon Florence Bonnard**
- ✓ Vin Bio : **AOC de Correns**
- ✓ Bières de **Stéphane Maillard** Valderoure
- ✓ Jus de pommes : **Ferme de l'Escaillon – Andon** (provenance des Hautes Alpes).

Compte rendu préparé sur la base des notes de RP et NT